



Normes pour le programme: Production télévisuelle

***Ces normes approuvées par le ministère
de la Formation et des Collèges et
Universités, mènent à l'obtention d'un
Diplôme d'études collégiales de l'Ontario
pour le programme postsecondaire
Production télévisuelle (code MFCU
51904) offert par les collèges d'arts
appliqués et de technologie de l'Ontario.***

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des programmes
Unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014

ISBN 978-1-4606-4818-6 (PDF)
This document is also available in English.

Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation provinciale ;
- des coordonnateurs du programme Production télévisuelle (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario) pour leur contribution à ce projet ainsi que les personnes chargées du projet de l'élaboration des normes soit Nicole Simoneau du Collège Boréal et Louise Campagna de La Cité collégiale;
- des personnes et des organismes qui ont participé aux sessions d'élaboration ou de révision et d'adaptation des normes en langue française ;
- des membres des comités consultatifs de programme pour leur contribution et leur appui.

Table des matières

I. Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	3
La spécificité francophone	3
II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	18
Contexte	18
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	18
Application et Mise en œuvre	19
IV. La formation générale	22
Exigences	22
But	22
Thèmes	23

I. Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Production télévisuelle offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 51904) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle** ;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité** ;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collègues de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme production télévisuelle (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario). Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le [ministère de la Formation et des Collèges et Universités](#).

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme Production télévisuelle doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les dix résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

L'industrie de la production télévisuelle et vidéo est un domaine passionnant et dynamique, qui est en constante évolution afin de pouvoir répondre aux besoins des consommateurs et atteindre un plus grand auditoire par la distribution de contenus d'émissions et de vidéos au moyen de nouvelles technologies multimédias.

Les personnes diplômées du programme Production télévisuelle possèdent les compétences techniques et créatives fondamentales nécessaires pour créer des contenus télévisuels, vidéo et numériques ou Web efficaces. Les personnes diplômées possèdent un niveau élevé de compétences dans plusieurs aspects de la production : le fonctionnement des équipements, la gestion de la production, les techniques de postproduction, et la diffusion sur plateformes mobiles et Web. Elles ont aussi développé des compétences en mise en récit créative, en rédaction de textes, en préparation d'entrevues et de reportages et en utilisation du Web.

Les personnes diplômées du programme Production télévisuelle ont acquis des compétences nécessaires pour surveiller la qualité technique des productions vidéo et des émissions télévisées, ainsi que des contenus pour les plateformes numériques ou Web. Elles possèdent aussi des compétences fondamentales en administration, qui leur permettent de développer de bonnes relations de travail, et d'explorer les occasions et les ressources offertes pour les productions indépendantes. Elles sont familières avec les pratiques reconnues de l'industrie et ont appris à effectuer leur travail conformément aux divers règlements, normes et codes de sécurité s'appliquant à l'industrie.

Armées d'une combinaison d'habiletés créatives et de compétences en production, elles peuvent trouver des emplois dans des stations de télévision privées ou publiques, des sociétés de production et de postproduction, des sociétés de télévision par câble et par satellite, des maisons de production de films, des studios d'animation, des maisons de production de médias ou des studios indépendants de production de films ou de vidéos, ainsi que dans la production pour les plateformes numériques et Web.

Les personnes diplômées de ce programme sont prêtes à occuper divers postes liés à l'industrie incluant, mais sans s'y limiter : caméraman ou caméraman assistant; opérateur de régie centrale; machiniste; opérateur technique; opérateur de télésouffleur; assistant à la production; régisseur de plateau; chercheur; assistant du son; monteur son et vidéo; assistant des médias numériques; technicien en imagerie numérique; reporter débutant; agent des affectations; script-assistant; scénariste débutant; et assistant à la rédaction ou à la production.

Les personnes diplômées peuvent poursuivre leur formation. Pour obtenir plus de renseignements, les personnes intéressées doivent communiquer avec les collèges et les universités.

Note de fin de texte :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et le *Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario* (GRCEPO) à

http://www.ocutg.on.ca/www/index_fr.php?page=the_ontario_postsecondary_transfer_guide

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Production télévisuelle (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. Faire fonctionner de l'équipement de production conforme aux normes de l'industrie, en studio ou en extérieur, afin de réaliser des émissions de télévision et des contenus vidéo ou Web pour plusieurs plateformes.
2. Diffuser des contenus télévisuels, vidéo, numériques ou Web sur plusieurs plateformes, et dans des formats qui répondent aux normes actuelles de l'industrie.
3. Participer à la planification et à la préparation de productions pour la télévision, les plateformes mobiles ou le Web qui répondent aux normes et aux règlements de l'industrie.
4. Surveiller et assurer la qualité technique des productions durant l'enregistrement et la diffusion à l'aide de ressources, d'équipements et de protocoles qui rencontrent les normes de l'industrie.
5. Participer aux activités de marketing servant à promouvoir les productions indépendantes ou la marque et les produits d'une station.
6. Planifier et préparer les entrevues, les textes et le contenu des reportages pour les émissions de télévision et les productions vidéo ou numériques.
7. Faire appel à des compétences en administration et aux pratiques acceptées dans l'industrie lors de la réalisation de productions télévisuelles, vidéo ou pour le Web.
8. Se tenir au fait des besoins de l'industrie de la télévision et des médias numériques en utilisant des stratégies qui améliorent le rendement au travail et orientent le perfectionnement professionnel.
9. Travailler de façon sécuritaire, conformément aux lois, règlements, dispositions législatives et codes applicables afin d'assurer sa propre sécurité et celle du public.
10. Utiliser diverses techniques et méthodes de postproduction pour améliorer et compléter la production télévisuelle, numérique, Web ou vidéo.

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Faire fonctionner de l'équipement de production conforme aux normes de l'industrie, en studio ou en extérieur, afin de réaliser des émissions de télévision et des contenus vidéo ou Web pour plusieurs plateformes

Éléments de performance

- Appliquer ses connaissances des diverses phases de la production : préproduction, production, postproduction.
- Identifier, préparer, installer et vérifier tout l'équipement nécessaire à la production en studio ou en extérieur, selon les besoins.
- Manipuler l'équipement avec soin durant l'installation, le démontage, l'entreposage et le transport.
- Effectuer des vérifications des lieux pour préparer les enregistrements en extérieur et les émissions en direct.
- Faire fonctionner avec compétence une gamme d'équipements de production (p.ex., caméra de studio, caméra autonome, pupitre de mélange vidéo, appareils d'éclairage, microphones, cartes audio et table de lecture pour produire des contenus de haute qualité technique.
- Utiliser une variété de mouvements de caméra (p.ex., panoramique, inclinaison et zoom) afin de créer les plans et les effets désirés et obtenir la composition la mieux adaptée à la plateforme de distribution.
- Utiliser les logiciels, le matériel et les gabarits appropriés pour produire des graphiques sur demande.
- Rechercher la cause de défauts de fonctionnement techniques courants associés à l'équipement, au matériel et aux logiciels, et appliquer des mesures correctrices dans la mesure du possible.
- Sélectionner et utiliser le matériel et les logiciels pertinents pour enregistrer et monter l'audio et la vidéo.
- Utiliser des formats d'enregistrement appropriés pour le montage postproduction et la distribution sur des plateformes multiples.
- Utiliser différents types d'éclairage et de techniques d'éclairage de base pour obtenir les ombrages et les éclairages souhaités.
- Faire preuve en tout temps de marques de courtoisie appropriées sur les plateaux et dans les communications par intercom.

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

Diffuser des contenus télévisuels, vidéo, numériques ou Web sur plusieurs plateformes, et dans des formats qui répondent aux normes actuelles de l'industrie.

Éléments de performance

- Adapter ou améliorer des productions télédiffusées à l'aide de diverses technologies des médias (p. ex. suppléments de contenu Web, Web continu en direct (live web streaming), balados vidéos, DVD).
- Utiliser des médias sociaux, des sites de partage de fichiers et d'autres outils de média pertinents pour accéder à des contenus audio, vidéo et Web et les téléverser.
- Utiliser des codecs pour compresser des fichiers de média enrichis (audio et vidéo) afin de transférer les données.
- Surveiller le trafic web sur les médias sociaux et l'activité en ligne générée par les réactions des téléspectateurs aux contenus affichés ou partagés.
- Créer des archives de saisie, des registres chronologiques de données et des sauvegardes des contenus vidéo.
- Adapter le contenu vidéo en vue de sa diffusion ou de sa distribution sur diverses plateformes.
- Mettre à jour et maintenir des sites Web qui acceptent des émissions de télévision, des vidéos et des webisodes.
- Améliorer les productions télévisuelles sur des plateformes multiples en utilisant des éléments de média enrichis (p. ex. clips vidéo intégrés, bannières, menus déroulants, popups, etc.).
- Téléverser des contenus d'enregistrement vidéo et autres médias à l'aide de dispositifs de stockage informatiques et de matériel et logiciels de gestion de données pertinents.
- Distribuer, monter, transférer, cataloguer, organiser et stocker des fichiers multimédias dans des formats appropriés et créer des systèmes de sauvegarde au moyen de techniques appropriées de gestion de fichiers numériques.
- Transférer en continu des contenus télévisuels en direct sur des écrans multiples pour qu'ils puissent être visionnés sur divers appareils.
- Employer des pratiques conformes à l'éthique lors de l'acquisition, l'utilisation et la distribution des contenus.

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

Participer à la planification et à la préparation de productions pour la télévision, les plateformes mobiles ou le Web qui répondent aux normes et aux règlements de l'industrie.

Éléments de performance

- Identifier les données démographiques des consommateurs, élaborer un profil des téléspectateurs et réunir des données pour sélectionner ou élaborer des émissions dans des formats et des genres présentant un intérêt pour l'audience cible.
- Participer à tous les aspects du processus de préproduction.
- Réunir et organiser le matériel nécessaire pour la planification des émissions (p. ex. information, notes, textes, scénarimages en images, inventaires des ressources, etc.).
- Aider à la préparation de contenus d'émissions conformes aux règlements et aux normes du secteur de la radiodiffusion (p. ex., Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes - CRTC, Conseil canadien des normes de la radiotélévision - CCNR), aux politiques de l'entreprise, le cas échéant, et aux dispositions législatives sur les droits d'auteur
- Aider à la planification, à la recherche et à la production de contenus en ligne ou pour les plateformes mobiles pour compléter une émission originale.
- Préparer des résumés de récits ou des scénarimages pour promouvoir des idées et des propositions d'émission.
- Faire des recherches pour élaborer des concepts d'émission ou améliorer des scénarios et des textes.
- Collaborer avec d'autres membres de l'équipe de l'émission pour créer, élaborer ou améliorer des scénarios et des mises en récit.
- Élaborer des structures de scénarios et adapter la mise en récit selon le médium et le format (p.ex., webisode, série web, contenus pour les dispositifs mobiles, etc.)
- Aider à identifier des contenus existants pouvant être adaptés en vue de nouvelles utilisations.
- Sélectionner ou préparer des décors et des accessoires appropriés pour améliorer le processus de production.
- Utiliser les logiciels appropriés de l'industrie pour préparer le matériel requis pour les émissions.

4. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Surveiller et assurer la qualité technique des productions durant l'enregistrement et la diffusion à l'aide de ressources, d'équipements et de protocoles qui rencontrent les normes de l'industrie.

Éléments de performance

- Identifier les difficultés techniques à mesure qu'elles surviennent et trouver des moyens de les résoudre rapidement.
- Rechercher la cause des erreurs et problèmes techniques associés à l'équipement ou aux logiciels, et identifier des solutions ou des réparations nécessaires.
- Maintenir une qualité optimale ainsi que des niveaux de signaux vidéo et audio optimaux dans toutes les parties de la production.
- Utiliser des signes visuels appropriés, des appareils de communication intercom et ou sans fil pour communiquer des informations et des commentaires.
- Surveiller la production durant l'enregistrement et la diffusion pour assurer la conformité avec les normes établies de qualité et les règlements de l'industrie (c.-à-d. CRTC)
- Vérifier les contenus des productions numériques et Web (p. ex., webémission continue en direct, diffusion Web, vidéos à la demande) pour déterminer la fonctionnalité et la qualité de l'audio et de la vidéo.

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

Participer aux activités de marketing servant à promouvoir les productions indépendantes ou la marque et les produits d'une station.

Éléments de performance

- Réunir les renseignements nécessaires pour acquérir une connaissance approfondie de la structure organisationnelle d'une station, de la marque et du marché cible et de ses caractéristiques démographiques.
- Identifier la concurrence, évaluer ses activités et déterminer les tendances du marché en utilisant des compétences en recherche et en pensée critique.
- Utiliser divers médias sociaux et outils de réseautage pour promouvoir et commercialiser une production ou la marque d'une station, ainsi que ses produits et services.
- Employer les réseaux sociaux et autres véhicules pertinents (p.ex., les festivals de cinéma, externalisation ouverte (« crowdsourcing »), blogue, etc.) afin de promouvoir les productions indépendantes.
- Interpréter les données sur les classements de la station, les tendances de visionnement et de consommation de médias et les cotes d'écoute établies par des organismes de recherche sur les médias.
- Contribuer à la planification des stratégies de publicité, de marketing et de valorisation de marque d'une station.
- Créer des contenus à être utilisés comme matériel promotionnel ou rechercher des fournisseurs de contenu.
- Exécuter toutes les tâches conformément à tous les règlements applicables (p. ex. CRTC, CCNR) sur l'utilisation de la publicité et ses revenus.

6. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Planifier et préparer les entrevues, les textes et le contenu des reportages pour les émissions de télévision et les productions vidéo ou numériques.

Éléments de performance

- Utiliser des techniques de recherche efficaces pour réunir et récapituler les renseignements et les idées de diverses sources.
- Faire la différence entre les faits et les opinions quelle que soit la source d'information.
- Utiliser des méthodes et des techniques efficaces de mise en récit pour façonner des récits destinés à être utilisés dans divers genres d'émission.
- Préparer des listes de questions concises et pertinentes à utiliser avant et durant les entrevues.
- Préparer, rédiger et présenter des textes pour une variété de genres d'émission.
- Vérifier que l'information utilisée et le matériel présenté sont exempts de contenu diffamatoire verbal ou écrit.
- Exécuter tout le travail en stricte conformité avec les règles des codes déontologiques et les règlements applicables sur les infractions aux droits d'auteur et le plagiat.
- Assurer la liaison avec les invités des émissions ou leurs représentants pour organiser leur participation ou des entrevues.
- Confirmer que les ententes nécessaires ont été obtenues pour l'utilisation de sujets d'entrevue, de contenu musical, de séquences, ou d'images.

7. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Faire appel à des compétences en administration et aux pratiques acceptées dans l'industrie lors de la réalisation de productions télévisuelles, vidéo ou pour le Web.

Éléments de performance

- Exécuter les tâches de production attribuées, dans les délais et selon les budgets.
- Collaborer en tant que membre d'une équipe pour réaliser des objectifs communs.
- Utiliser des techniques efficaces de résolution de conflits et de relations interpersonnelles pour interagir avec les collègues, les superviseurs, les clients et le public en général.
- Rechercher des possibilités de réseautage pour lier et promouvoir des relations d'affaires solides.
- Se familiariser avec une station et, s'il y a lieu, la structure organisationnelle de la société mère ainsi qu'avec les modèles d'affaires de l'industrie.
- Exposer une proposition de production indépendante, notamment un budget de base et des projections de coûts.
- Déterminer les occasions de productions télévisuelles indépendantes à l'aide des connaissances des structures et des pratiques commerciales des diffuseurs privés et publiques.
- Mettre en application ses connaissances de base des contrats, des lois du travail, des syndicats et des guildes.
- Utiliser ses connaissances des sources de financement (p. ex. subventions d'entreprise, subventions gouvernementales, initiatives de financement du secteur privé et du secteur public, externalisation ouverte (« crowdsourcing »)) et des crédits d'impôt disponibles afin d'explorer les occasions de financement pour les productions indépendantes.

8. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Se tenir au fait des besoins de l'industrie de la télévision et des médias numériques en utilisant des stratégies qui améliorent le rendement au travail et orientent le perfectionnement professionnel.

Éléments de performance

- Se tenir au courant des tendances récentes et de l'évolution de l'industrie de la télévision et des médias numériques.
- Rechercher des possibilités de mentorat ou de bénévolat pour se perfectionner et acquérir une expérience précieuse au travail.
- Identifier des possibilités de formation pertinentes (p. ex. cours, webinaires, conférences, ateliers) pour continuellement parfaire ses connaissances et se tenir au courant de ce qui se passe dans l'industrie de la radiodiffusion.
- Se joindre à des groupes de pairs et d'autres utilisateurs de l'industrie, et suivre des forums de discussion, ou y participer, pour rester à l'écoute des nouvelles pratiques, techniques et technologies.
- Développer et entretenir des réseaux professionnels en utilisant des médias sociaux et des outils technologiques pertinents.
- Solliciter continuellement des commentaires constructifs de la part des pairs, des superviseurs et des clients afin d'améliorer tous les aspects de son rendement au travail.
- Identifier des associations professionnelles appropriées qui fournissent de l'aide ou des ressources de perfectionnement professionnel (p. ex. la Guilde canadienne des médias, la Canadian Media Production Association, la Radio Television Digital News Association, l'Association canadienne des radiodiffuseurs).
- Faire preuve de souplesse et d'adaptabilité vis-à-vis d'un milieu de travail exigeant et de circonstances inattendues à mesure qu'elles surviennent.
- Être responsable et rendre compte de son propre travail et de ses répercussions sur d'autres aspects de la production.
- Créer et tenir à jour un portefeuille des emplois.
- Communiquer et gérer son image personnelle et mettre en valeur ses compétences ainsi que des échantillons de travaux de production en utilisant des moyens de présentation efficaces et divers outils de médias sociaux.
- Se tenir au courant des décisions du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et de leur incidence sur les activités ou les opérations quotidiennes de la station.

9. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Travailler de façon sécuritaire, conformément aux lois, règlements, dispositions législatives et codes applicables afin d'assurer sa propre sécurité et celle du public.

Éléments de performance

- Effectuer tous les travaux attribués conformément à des politiques et procédures opérationnelles établies.
- Appliquer les règlements stipulés dans la Loi de 1990 sur la santé et la sécurité au travail concernant l'utilisation de matières dangereuses (c.-à-d. SIMDUT), l'équipement de protection, l'éclairage du lieu de travail, la manipulation des matériaux, la protection et la prévention incendie (c.-à-d. le Règlement 851 – Établissements industriels), et la violence et le harcèlement au travail.
- Faire des vérifications du site et des évaluations des risques dans les milieux de travail afin d'identifier tout problème en matière de sécurité.
- Effectuer des inspections de sécurité régulières du milieu de travail pour détecter, signaler et prendre des mesures afin de corriger toute situation dangereuse quand et où cela est possible.
- Organiser l'espace de travail et exécuter des tâches pour assurer en tout temps sa propre protection et celle des autres, compte tenu des limitations personnelles et des principes ergonomiques (p. ex. levage ou déplacement d'accessoires et d'équipement, pose de câbles et de rallonges, etc.).
- Inspecter l'équipement et les systèmes, effectuer des essais réguliers et tenir la documentation requise conformément aux procédures et aux formats en place utilisés pour les communications.
- Observer des pratiques exemplaires et des règles en matière de sécurité électrique et suivre les directives du fabricant s'appliquant à l'utilisation de l'équipement propre à l'industrie (p. ex. appareils d'éclairage, câbles, génératrices de distribution, etc.).
- Suivre des protocoles et des procédures d'urgence établis en cas de crise et être au courant du plan d'intervention d'urgence de la collectivité lors des travaux à l'extérieur.
- Se conformer aux codes déontologiques professionnels et respecter les attentes au travail concernant l'utilisation et l'entretien de l'équipement de sécurité et de protection personnelle.
- Posséder une connaissance fondamentale de la Loi de 2000 sur les normes d'emploi et des conventions collectives.
- Remplir et présenter des rapports d'incident ou d'accident en cas de blessures sur le lieu d'emploi ou à l'extérieur.

- Participer aux initiatives ou programmes de formation sur la sécurité pour obtenir les certifications nécessaires (p. ex. protection contre les chutes, élévateur à nacelle, utilisation des chariots élévateurs à fourche, premiers soins et réanimation cardiorespiratoire (RCP)).

10. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

Utiliser diverses techniques et méthodes de postproduction pour améliorer et compléter la production télévisuelle, numérique, Web ou vidéo.

Éléments de performance

- Utiliser des techniques de mise en récit pour réviser et préserver les éléments essentiels et créatifs du récit.
- Acquérir, transférer et convertir des séquences de la production vidéo dans le format requis pour le montage postproduction.
- Ingérer des contenus multimédias et des métadonnées dans les systèmes numériques de destination (p. ex. serveurs de diffusion, systèmes de gestion des contenus, logiciel de montage) pour utilisation dans divers médias numériques (p. ex., plateformes Web et mobiles).
- Utiliser une gamme de techniques de montage vidéo pour le montage hors ligne et en ligne des séquences vidéo en utilisant des logiciels de montage vidéo pertinents de l'industrie.
- Terminer le montage préliminaire et produire des premiers montages destinés à être utilisés en concertation avec les clients pour valider le contenu et apporter les modifications ou ajustements nécessaires.
- Organiser des contenus multimédias et des flux de production depuis le point d'acquisition jusqu'à la diffusion sur les ondes.
- Utiliser des techniques de montage audio pour manipuler les fichiers sonores et obtenir une qualité sonore et des niveaux de volume optimaux.
- Monter des séquences audio ou vidéo de la manière la mieux adaptée aux plateformes de diffusion à utiliser (p. ex., plateformes numériques, Web) et à la taille de l'écran

III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Production télévisuelle (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario) doivent démontrer qu'elles ont atteint tous les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution de problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA COMMUNICATION	• Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents	1. <i>communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;</i> 2. <i>répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;</i> 3. <i>communiquer oralement et par écrit en anglais ;</i>
LES MATHÉMATIQUES	• Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation	1. <i>exécuter des opérations mathématiques avec précision;</i>

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA PENSÉE CRITIQUE ET LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES	• Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice	1. <i>appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;</i> 2. <i>utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;</i>
LA GESTION DE L'INFORMATION	• Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet	1. <i>localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;</i> 2. <i>analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;</i>
LES RELATIONS INTERPERSONNELLES	• Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage	1. <i>respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;</i> 2. <i>interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;</i> 3. <i>affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;</i>

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA GESTION PERSONNELLE	• Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités	1. <i>gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;</i> 2. <i>assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.</i>

IV. La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Production télévisuelle (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario) doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

1. Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

2. Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

3. Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

4. Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une

manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

5. La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.